

# Les résidences « les Visitandines »

Bienvenue dans les résidences « les Visitandines » situées au cœur de Bruxelles!

## Présentation

Dédié à la création, le nouveau projet des Brigittines est aujourd'hui complet dans son infrastructure. Outre la chapelle historique du 17ème siècle et son double contemporain, un bâtiment permettant des résidences nationales et internationales d'artistes a été annexé au projet.

Via ses 6 logements, Les Brigittines peuvent accueillir chaque année artistes ou équipes artistiques. Elles affirment ainsi leur identité tant au niveau national qu'international comme lieu de recherche, de transmission et de croisement des savoirs.

## Le bâtiment

Le bâtiment comprend un rez-de-chaussée et quatre étages. Le rez-de-chaussée accueille le logement du concierge et un espace de travail pour des résidences artistiques de longue durée.

Les trois premiers étages comprennent chacun un studio et un loft. Tous sont très lumineux. Les studios sont idéaux pour accueillir 2 personnes, tandis que les lofts peuvent en accueillir 4. Des parois amovibles servent de séparations entre les chambres. Ces lofts sont également conçus pour accueillir une famille. Chaque logement comprend une cuisine équipée, une salle de bain, des meubles de rangement, un salon avec sofas, un canapé-lit et une connexion wifi. Une grande terrasse en bois au quatrième étage surplombe les résidences.

Pourvu d'un ascenseur, le bâtiment est facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite.

## Contact

Les Brigittines

6 Rue des Visitandines

1000 Bruxelles

02/213.86.23

c.collard@brigittines.be





Logement	Surface	Capacité	Prix/nuit
Flat	50 m <sup>2</sup>	2 - 4 personnes	65 € TTC

Logement	Surface	Capacité	Prix/nuit
Loft	70 m <sup>2</sup>	4 - 6 personnes	80 € TTC

## Conditions de location

### Le prix inclut :

- La mise à disposition des logements et de leurs infrastructures
- Le linge de lit et de bain
- Le nettoyage des logements
- Le Wifi

Check in : à pd de 14h

Check out : 11h

### Réductions sur le prix total :

De 20 à 40 nuits consécutives - 10%

De 40 à 60 nuits consécutives - 15%

Au-delà de 60 nuits consécutives - 20%

